

BILAN

FLAVESCENCE

SECTEUR DE CASTILLON

SECTEUR DE PUJOLS

Bulletin d'information du

G DON
DES
BORDEAUX

PAROLE DE PRO

« J'ai participé à la journée de formation et de prospection du GDON. Ça m'a beaucoup apporté parce que j'ai pu voir les différents symptômes sur différents cépages. Puis, on a pu prospecter pendant toute une matinée sur de nombreuses parcelles, voir de nombreux pieds avec un maximum de cas différents. C'est la meilleure façon pour apprendre ce qu'est la flavescence dorée et donc il faut venir pour apprendre, voire combattre la maladie. »

Pascal PEYVERGES
Viticulteur à Casseuil

RETOUR SUR L'ANNEE 2019 POUR LES COMMUNES DE VOS SECTEURS

460 hectares prospectés

8 % du vignoble visité

226 pieds de bois noir sur
83 parcelles

250 pieds de flavescence dorée sur
69 parcelles

29 % des traitements
insecticides économisés grâce
au GDON des Bordeaux

CAMPAGNE
VITICOLE 2019
P.2-3

FOCUS
DE L'ANNEE
P.3

BILAN PAR
COMMUNE
P.4

crédit photo : ©Clémentine Manon
crédit graphique : ©Clémentine Manon

CAMPAGNE VITICOLE 2019

DIMINUER LES TRAITEMENTS INSECTICIDES

66 % du vignoble des communes de vos secteurs a été suivi par comptage ou piégeage des cicadelles de la flavescence dorée. Leur population était inférieure à la moyenne observée sur le GDON des Bordeaux (cf. dernière page) et constante par rapport à 2018.

Sur l'ensemble des communes, le traitement adulticide d'été a pu être évité sur 2 675 hectares. Avec un coût de traitement estimé à 40 € par hectare (produit + passage), **l'économie est de 106 998 €** sur les communes de vos secteurs.



Aménagement des traitements

- Commune non concernée
- Diminution sur toute la commune
- Diminution sur une partie de la commune

ECONOMIE DE TRAITEMENT PAR COMMUNE

En jaune et orange apparaissent les communes où une économie de traitement a été rendue possible grâce au travail du GDON des Bordeaux, contrairement aux communes en rouge.

Depuis 2018, le déclenchement du traitement adulticide se fait à l'échelle des **sections cadastrales** et non à l'échelle des communes entières.

CONTENIR LA PROPAGATION DE LA FLAVESCEENCE DOREE

Une recherche des pieds contaminés a été réalisée sur de nouvelles zones : **Pessac-sur-Dordogne** a été prospectée à 100 % et **Pujols** à 11 %. De la flavescence dorée y a été trouvée.

De larges zones autour des vignes mères ont également été prospectées à **Civrac-sur-Dordogne**, **Mouliets-et-Villemartin**, **Sainte-Florence** et **Saint-Jean-de-Blaignac**, communes où la flavescence dorée est encore présente.

Une baisse significative du nombre de pieds a été observée à **Mouliets-et-Villemartin**.

Sur les autres communes contaminées, l'infection est en hausse.

Depuis 2011, les équipes de prospection ont couvert 62 % des vignes de vos secteurs.

Les parcelles contaminées en 2018 ont été prospectées en 2019. De la flavescence dorée a été trouvée de nouveau. Les autres parcelles de ces communes ne sont pas visitées chaque année.

PROSPECTION ET CONTAMINATION

Sur la carte, en vert, apparaissent les communes prospectées en totalité en 2019.

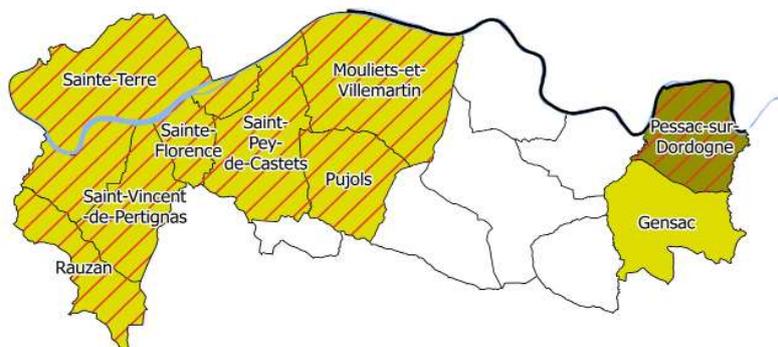
Des hachures rouges mentionnent la présence de flavescence dorée en 2019.

Infection

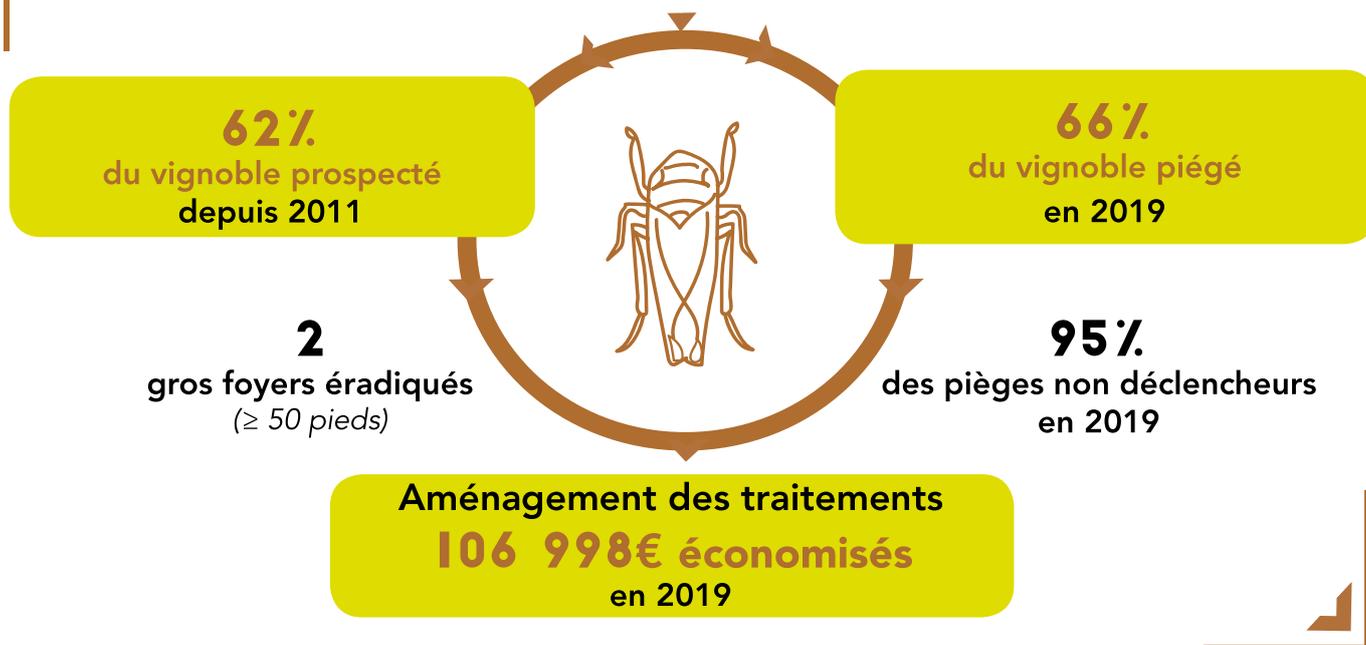
FD en 2019

Prospection 2019

- Non prospecté
- Prospection partielle
- Prospection totale



RESULTATS DE LA LUTTE COLLECTIVE SUR VOS SECTEURS



SYMPTOMES

Ils sont visibles en août et septembre. **Un pied peut paraître sain en août puis exprimer les symptômes seulement en septembre.**

Chaque symptôme est variable : grappes séchées (quelques grains, 1 grappe ou 2 grappes séchées), bois mal aoûté (non aoûté, aoûté en partie, aoûté mais tardivement), décoloration des feuilles (quelques feuilles sur 1 rameau, plusieurs rameaux ou toutes les feuilles du pied).

Les pieds peuvent exprimer 1 seul symptôme sur les 3.

ARRACHAGE DES PIEDS

Suite aux résultats d'analyses des pieds contaminés, leur arrachage est demandé **avant le 1^{er} avril 2020.**

Ces pieds sont à arracher totalement, en évitant toute repousse car la bactérie de la flavescence dorée est présente dans tout le pied. Il est essentiel d'éliminer les pieds malades avant l'apparition de la cicadelle en avril.

Le contrôle des arrachages aura lieu dès le mois d'avril 2020.

MALADIES DU BOIS

Le GDON des Bordeaux a rejoint cette année l'Observatoire Régional des Maladies du Bois. Les symptômes d'**eutypiose** et d'**esca** sont quantifiés pour suivre leur évolution chaque année et évaluer leur part dans l'improductivité de chaque parcelle.

Les 218 parcelles du réseau girondin permettent une analyse selon le cépage et l'âge des vignes.

MALADIE DE PIERCE

La maladie de Pierce due à une bactérie (*Xylella fastidiosa fastidiosa*) est épidémique et conduit à la mort des ceps de vigne. Elle est présente en Californie et, plus récemment, sur l'île de Majorque.

Le GDON est en vigilance : **des pieds de vigne ont été peints en vert** cette année, des feuilles y ont été prélevées pour contrôler la présence de la bactérie dans le vignoble. 75 pieds sans symptôme sur 75 communes différentes ont été choisis pour avoir une évaluation sur tout le territoire.

Tous les prélèvements se sont révélés négatifs.

WWW.GDON-BORDEAUX.FR

Sur le site internet, cliquez sur «**VOTRE COMMUNE**» et consultez les cartes des parcelles contaminées en 2019 («Campagne 2019»), en 2018 et 2017 («Archives»).

BILAN PAR COMMUNE - 2019

Si la case est vide, il n'y a pas eu de suivi en 2019.
Les chiffres **en gras** sont au-dessus de la moyenne du GDON des Bordeaux.

*Le calcul est basé sur un coût de traitement de 40 € par hectare (produit + passage).
Données mises à jour le 31 décembre 2019

Communes	Nb de pièges	Nb de pièges déclencheurs	Nb moyen de cicadelles par piège	Economie de traitement * grâce au GDON des Bordeaux	Taux de prospection 2019	Bois noir		Flavescence dorée		Taux de prospection cumulée 2011 à 2019
						Nb de pieds	Nb de pieds	Nb de parcelles		
BOSSUGAN										2 %
CIVRAC SUR DORDOGNE	2	0	0	1 541 €	84 %	0	119	30		100 %
COUBEYRAC				9 957 €						0 %
DOULEZON	15	1	1,3	3 473 €						100 %
FLAUJAGUES										0 %
GENSAC	15	0	0,2	14 732 €	1 %	0	0	0		53 %
JUILLAC										0 %
MOULIETS ET VILLEMARTIN	18	1	0,4	17 116 €	4 %	5	3	3		100 %
PESSAC SUR DORDOGNE					100 %	163	6	2		100 %
PUJOLS	13	0	0,1	15 308 €	11 %	0	7	3		12 %
RAUZAN	10	2	1,7	3 799 €	0,4 %	0	11	1		100 %
SAINTE FLORENCE	5	0	0,2	5 404 €	28 %	6	36	13		100 %
SAINTE RADEGONDE										1 %
SAINTE TERRE	15	1	1,4	5 540 €	2 %	2	29	5		100 %
SAINT JEAN DE BLAIGNAC	8	1	4,9	2 644 €	7 %	48	2	2		100 %
SAINT PEY DE CASTETS	13	0	0,4	14 310 €	5 %	2	33	10		100 %
SAINT VINCENT DE PERTIGNAS	13	0	0,2	13 174 €	0,4 %	0	6	1		100 %

	Nb de pièges	Nb de pièges déclencheurs	Nb moyen de cicadelles par piège	Economie de traitement * grâce au GDON des Bordeaux	Taux de prospection 2019	Bois noir		Flavescence dorée		Taux de prospection cumulée 2011 à 2019
						Nb de pieds	Nb de pieds	Nb de parcelles		
TOTAL SUR VOS SECTEURS	127	6	0,9 (moyenne)	106 998 €	8 %	226	252	70		62 %
TOTAL SUR L'ENSEMBLE DU GDON DES BORDEAUX	2 066	139	1,4 (moyenne)	2 174 026 €	10 %	1 862	26 990	1 768		79 %